

DEPARTEMENT DU VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE FREJUS

ES/VG/AB

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**SEANCE DU 03 DECEMBRE 2025**

Effectif du Conseil d'Administration	17	Télétransmission en Préfecture	09 DEC. 2025
Membres en exercice	17	Date de réception	09 décembre 2025

Le trois décembre deux mille vingt-cinq à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Fréjus, régulièrement convoqué le 26 novembre, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale (Salle de réunions), le Kipling, 305 avenue Aristide Briand à Fréjus, sous la présidence de M. David RACHLINE, Président du Centre Communal d'Action Sociale, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

**PRESIDENT** : Monsieur David RACHLINE, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

**PRESENTS** : Mmes GATTO, CHIERICO, PERES, JACQUEMIN, CREPET (à partir de la question n° 2), MM. BOURDIN, PERONA, JOUANIC, GUERIN, Membres.

**ABSENTS EXCUSES** : Mmes EL AKKADI, SOLER, BLESIUS, BONNOT, MM. PETIT, GUERIN, Membres.

**REPRESENTEES**:

Conformément à l'article R 123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles ont donné pouvoir de voter en leur nom :

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. Jean-Claude JOUANIC

<b>DELIBERATION N° 520 / 25</b>  du 09 décembre 2025  Affiché  Au 09 février 2026	<b>SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE</b>  <b>DECISION MODIFICATIVE N° 2</b>  <b><u>BUDGET 2025</u></b>
---	---

Madame Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente expose :

Conformément à l'Instruction Budgétaire M22, par délibération n° 419 / 24 du 21 Octobre 2024, le Conseil d'Administration a voté le Budget primitif du Service Autonomie à Domicile pour l'exercice 2025. La première décision modificative n° 465/25 du 28 avril modifiée par la délibération n° 473/25 du 23 juin, avait permis d'intégrer les résultats reportés de 2024.

La présente décision modificative intègre divers ajustements sur la section d'exploitation, notamment une régularisation sur les provisions et immobilisations, et l'ajout d'une subvention exceptionnelle de la part du CCAS à hauteur de 36 000 € pour ajuster les charges de personnel.

Des honoraires sont également pris en compte pour le cabinet Neoptim grâce auquel le SAD a obtenu un remboursement de 6326 € sur les charges URSSAF des exercices antérieurs.

La section d'exploitation s'équilibre à + 38 000 €, comme récapitulé sur le tableau annexé ci-après la présente délibération.

## **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**APRES** avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ADOOPTE** la décision modificative n° 2 relative au Budget 2025 du Service Autonomie à Domicile,

**SOUMET** la présente délibération au contrôle de légalité de Monsieur le Préfet du Var,

**AINSI** fait et délibéré à Fréjus, le 03 décembre 2025 et ont signé au registre tous les membres présents, après lecture faite.

**POUR EXPÉDITION CONFORME**

**POUR LE PRÉSIDENT,  
LA VICE-PRÉSIDENTE,**

**Nassima BARKALLAH**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-6288 : Autres	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-6338 : Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	0,00 €	4 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-641188 : Autres indemnisés	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64131 : Rémunération principale	0,00 €	26 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-641382 : Complément de traitement indiciaire (CTI)	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 012 : Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel</b>	<b>0,00 €</b>	<b>36 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-6541 : Crédances admises en non valeur	500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-68111 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	800,00 €	0,00 €	0,00 €
D-68112 : Immobilisations corporelles	800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6817 : Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 016 : Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure</b>	<b>1 300,00 €</b>	<b>1 300,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-6479 : Remboursements sur autres charges sociales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €
<b>TOTAL R 018 : Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 000,00 €</b>
R-7718 : Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €	0,00 €	36 000,00 €
<b>TOTAL R 019 : Groupe 3 : Produits financiers et produits non encassables</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>36 000,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 300,00 €</b>	<b>39 300,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>38 000,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>38 000,00 €</b>		<b>38 000,00 €</b>

Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le 09/12/2025

ID : 083-268300449-20251203-520\_25-DE

Berger  
Levrault

830013108

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Code INSEE

BUDGET MAINTIEN 05603

DM n°2 2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration

## PROVISIONS ET DIVERS AJUSTEMENTS

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-6288 : Autres	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 011 : Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante</b>	<b>0.00 €</b>	<b>2 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-6338 : Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	0.00 €	4 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-641188 : Autres indemités	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64131 : Rémunération principale	0.00 €	26 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-641382 : Complément de traitement indiciaire (CTI)	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 012 : Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel</b>	<b>0.00 €</b>	<b>36 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-6541 : Crédences admises en non valeur	500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-68111 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	800.00 €	0.00 €	0.00 €
D-68112 : Immobilisations corporelles	800.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6817 : Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 016 : Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure</b>	<b>1 300.00 €</b>	<b>1 300.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-6479 : Remboursements sur autres charges sociales	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 000.00 €
<b>TOTAL R 018 : Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>2 000.00 €</b>
R-7718 : Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0.00 €	0.00 €	0.00 €	36 000.00 €
<b>TOTAL R 019 : Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>36 000.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 300.00 €</b>	<b>39 300.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>38 000.00 €</b>
<b>Total Général</b>	<b>38 000.00 €</b>		<b>38 000.00 €</b>	

830013108  
Code FINESS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
« SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE »

ANNEE 2025  
DM 2  
M22

## ARRETES ET SIGNATURES

Nombres de Membres en exercice : 17  
Nombres de Membres présents : 10  
Nombres de suffrages exprimés : 10

VOTES Pour : 10 Contre : 0  
Abstentions : 0

Date de convocation : 26/11/2025

Le Conseil d'administration réuni le 03 DECEMBRE 2025 sous la présidence de David RACHLINE, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente, est d'avis d'émettre un AVIS FAVORABLE pour la **Décision modificative n°2 de l'exercice 2025**

A Fréjus, le 03/12/2025

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Vice-Présidente, Nassima BARKALLAH

VU ET APPROUVE



Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le 09/12/2025

Berger Levault

ID : 083-268300449-20251203-520\_25-DE